



AVIS PUBLIC

RELATIF À LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Lors d'une séance tenue le 4 décembre 2017, le conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour la prochaine année. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h :

- 8 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 9 avril (2 avril : lundi de Pâques)
- 7 mai
- 4 juin
- 9 juillet (2 juillet : Confédération, car le 1er juillet est un dimanche)
- 6 août
- 10 septembre (3 septembre : Fête du travail)
- 1er octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

Donné au Canton de Hatley ce 6 décembre 2017

Liane Breton
Directrice générale

Je, soussignée, Liane Breton, directrice générale de la municipalité du Canton de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le _____ 2017 entre ____ et ____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce _____ 2017.

Signature : _____

Publication dans un journal (s'il y a lieu) : oui non

Journal : _____ Date : _____